

Le Pays du Revermont s'étend sur plusieurs entités paysagères : le Val d'Amour, la Bresse Jurassienne et le Plateau encadrent le Vignoble Revermont qui constitue l'épine dorsale du territoire.



LES PAYSAGES PAYS DU REVERMONT

L'habitat groupé est une tradition, les constructions se réunissent en villages qui constituent un réseau dense. La distance qui les sépare (2 à 4 km) est facile à parcourir, même à pied.

Le « grand paysage » est le produit d'une activité agricole ancienne et intense qui exploite le terroir.



Les Arsures.

Le Val d'Amour présente un paysage de plaine agricole très largement ouvert que ponctuent les villages alignés sur le rebord de la vallée ou à flanc de coteau.



La Ferté.

En Bresse, les vallées de l'Orain et de la Cuisance constituent des fonds de vallée présentant un paysage en couloir ouvert. Le bocage caractérise la Bresse.

Les haies vives cloisonnent le paysage et réduisent les perspectives ; le paysage se découvre au fil du déplacement. Dans ce secteur de polyculture, les champs, les pâtures et les prés se succèdent.



Biefmorin.

Le Vignoble constitue la bordure jurassienne. Depuis l'ouest, le Revermont ferme la perspective et apparaît comme une barrière hermétique. Cet effet est renforcé par les barres rocheuses et les forêts qui soulignent le haut du versant. En contrebas sur les basses pentes, le paysage de vigne prend un aspect jardiné.



Montigny-lès-Arsures.

Entre les villages, la mosaïque rigoureuse des vignes est assouplie par le modelé des collines successives occupées par des lambeaux de forêts de feuillus. Dans tous les secteurs, la progression notable de la forêt fait suite à l'abandon des terres les plus difficiles à exploiter.



Pupillin.

Le Plateau offre une organisation très dépouillée de son paysage. Une topographie plane supporte une couverture forestière dense dans laquelle se découpent les espaces villageois en clairières. Chaque village est au centre d'un bassin paysager largement ouvert et spécialisé dans l'élevage extensif, ceinturé par la forêt. La présence de résineux confère au paysage un caractère montagnard évident.



Chilly-sur-Salins.

Les villages ponctuent régulièrement le paysage agricole.

- En vue lointaine, la ligne des toits et le clocher de l'église signalent les villages.
- En vision rapprochée, les vergers et jardins assurent la transition entre les paysages agricole et bâti.



PAYS DU

Les villages et paysages bâtis

Les sites d'implantation les plus favorables sont choisis pour offrir :

- les ressources indispensables pour vivre (eau, terres agricoles) et pour construire (matériaux) ;
- la topographie la plus adéquate ;
- la meilleure accessibilité.



La présence d'un ancien lieu de culte ou d'une ressource exceptionnelle peut justifier l'occupation d'un site. Les villes de Salins et de Grozon en sont des exemples évidents.



La structure originale des villages est encore prégnante malgré leur développement. La concentration du bâti ancien permet de comprendre l'organisation de l'ensemble.



La construction pavillonnaire récente ne nuit pas à cette lecture, elle occupe des parcelles libres à l'intérieur des villages et se concentre en périphérie, pour constituer une première couronne.

Les bourgs et villages regroupent l'ensemble des activités humaines. Les divers bâtiments illustrent ces fonctions dans le centre ancien.

Dans les villages, le bâti ordinaire traditionnel se compose surtout de fermes liées à la mise en valeur du territoire.

Les bâtiments publics ponctuent l'espace du village. Les mairies-écoles et fruitières constituent des repères dans le paysage bâti. Les clochers des églises dominent la silhouette des villages.



Des édicules (fontaine, lavoir, bascules...) complètent l'équipement villageois.



Le niveau d'équipement est très supérieur dans les bourgs, où des ensembles exceptionnels marquent l'histoire et le paysage de la ville.



C'est le cas des ensembles religieux à Poligny, des salines à Salins et du château à Arbois.



Des ensembles commerciaux complètent l'équipement.



Chaque secteur a produit des villages très différents dans la forme et la densité. Le site, la topographie, le climat, les activités humaines ont généré des paysages bâtis spécifiques.



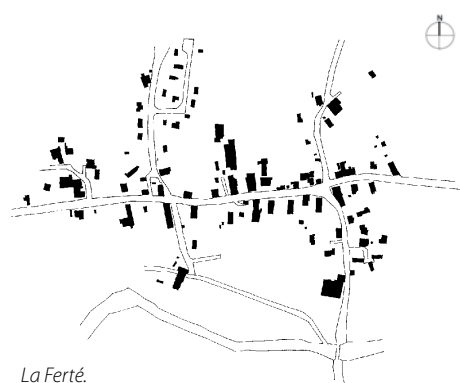
REVERMONT

Le Val d'Amour

Les villages-rues, s'étirent d'est en ouest de part et d'autre de la rue principale. La centralité est marquée par l'église et la mairie, souvent monumentales.



L'implantation des fermes très massives reste assez libre, les clôtures assurent la continuité le long de la rue.



La Ferté.

La Bresse

Les villages sont peu denses et offrent un paysage de « village-jardin » ; le bâti est délicatement posé sur des espaces extérieurs végétaux (jardins et prairies) au modelé très souple. L'absence de clôture participe à la fluidité des espaces.



Les sites occupés sont ouverts et plats. L'humidité et le vent sont les deux contraintes fortes qui prévalent à l'orientation des bâtiments.



Neuvilley.

Pour s'en protéger, le bâti est construit au-dessus des zones humides occupées par les étangs et s'aligne dans la direction des vents dominants (sud-ouest/nord-est).



Seuls les pignons étroits sont exposés aux vents, les longues façades en gouttereau en sont protégées, le vent peut ainsi circuler sans tourbillons.



Ces villages, assez vastes, s'organisent en mailles successives qui définissent de vastes îlots.





Le Vignoble

Les villages denses ponctuent les coteaux du Revermont, laissant la plus grande place au vignoble. Le minéral caractérise le paysage bâti, qui est assoupli par un « écran » végétal longeant les façades (treilles, pieds de murs).



La pente n'est pas un obstacle. Le bâti s'aligne, en ordre continu, le long des voies étroites qui quadrillent le village. La succession d'éléments en retrait ou en avancée confère un caractère pittoresque aux villages du vignoble.



La continuité du bâti est parfois interrompue par des porches ou passages irriguant les cœurs d'îlots.



Le Plateau

Sur le plateau intermédiaire, les villages sont vastes et denses, organisés autour des deux pôles que sont l'église et la mairie-école (fromagerie, bascule, fontaine). Les fermes de polyculture sont alignées par bandes de trois ou quatre le long des rues du village.



De vastes fermes isolées, souvent jumelées, marquent les limites du village.

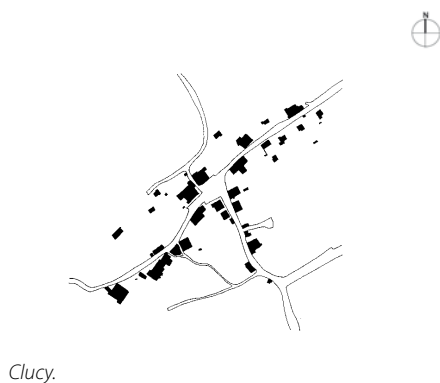
A proximité de Salins, le paysage bâti se desserre et se mélange au paysage agricole.



Les vastes volumes des fermes sont indépendants et s'implantent librement.



Certains villages présentent un caractère plus « urbain », les bâtiments étant alignés de part et d'autre de la voie.



Les bâtiments publics sont exceptionnels et constituent des repères dans les villages.



REVERMONT

Les bâtiments publics

La mairie

Dans chaque commune, la mairie est le bâtiment public majeur que l'emplacement et la monumentalité différencient des constructions ordinaires.

Les « mairies-écoles » sont le produit d'une politique d'équipement à partir de 1830, complétée par la loi « Jules Ferry » qui impose une école à toutes les communes.



Généralement, le bâtiment a la forme et les dimensions d'un pavillon indépendant, point de repère central dans le village. Dans certaines communes, la mairie prend un caractère colossal. Une typologie de modèle se décline et s'adapte au site, en fonction de l'époque de construction, de la richesse et de l'importance de la commune.



Les matériaux et les formes de la mairie concourent à une image de stabilité, de pouvoir et d'opulence.

La composition de la façade principale obéit à un schéma type :

- une composition symétrique de part et d'autre d'un axe central, marqué par un élément architectural (fronton, balcon, emmarchement, horloge ou cloche) ;
- une façade principale, souvent en pierres taillées, ornée d'éléments de modénature (bandeaux, chaînages d'angles, corniche, soubassement).



Le rez-de-chaussée abrite l'école (filles et garçons de part et d'autre). L'étage abrite la salle de mairie et le logement de l'instituteur.



L'église est le bâtiment qui émerge du bâti ordinaire et marque la silhouette du village dans le paysage. Plus ancienne que la mairie, elle est implantée au centre du village ou en situation dominante.



Les fruitières à comté sont des bâtiments coopératifs essentiels dans la vie sociale et économique du village.



Les « chalets modèles » (fin 19^e siècle) suivent une forme architecturale précise et des normes strictes d'hygiène.



Les espaces publics sont les lieux de nombreuses activités collectives et témoignent de la vie villageoise.



PAYS DU REVERMONT

Les espaces publics

Les places sont les lieux de rassemblement de la communauté, autour des bâtiments publics. Agrémentées d'arbres d'ombrage, elles portent les petits équipements tels que fontaines, bascules, croix... Le parvis est une place particulière, à l'avant des bâtiments publics. Il a pour fonction de le mettre en valeur et de l'isoler de la circulation.



La rue est un espace large, à l'exception de la région du Vignoble, et multifonctions.



Elle est dimensionnée en fonction de son importance. Pour les voies principales, le centre est voué à la circulation ; les côtés, « les cours » sont utilisés par les habitants en lieu de stockage ou de travail.



Les ruelles peuvent être des passages ou des sentiers en herbe.



En l'absence de clôture, les espaces de la rue et de la cour sont en continuité et il est très difficile de savoir si l'espace est public ou privé.



Les plantations caractérisent les lieux exceptionnels : entrées de village, abords de la mairie, entrées du cimetière. Ces balises végétales marquent l'espace et ont un rôle symbolique important.



Le patrimoine de pays

Eléments utiles à la vie villageoise, ils ponctuent l'espace du village. Les équipements liés à l'eau sont très fréquents, à l'exception de la Bresse où chaque maison a son puits. Les fontaines sont réparties dans le village de façon à être proches des habitations. On en trouve systématiquement une à proximité de la fruitière.



Les monuments aux morts flanquent les mairies ou les églises. Les croix de mission se trouvent à proximité des églises ou à l'entrée du village.